
PROVINCE DE QUÉBEC42^E LÉGISLATURE2^E SESSIONQUÉBEC, LE 1^{ER} JUIN 2022

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 1^{er} juin 2022*

Aujourd'hui, à huit heures dix, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 96 Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.